



SYNDICAT MIXTE  
POUR LA SAUVEGARDE  
ET LA GESTION DES ÉTANGS LANDAIS

COMITE SYNDICAL DU 29 AOUT 2025

*Compte rendu synthétique*

Le Comité Syndical dûment convoqué par Madame Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte, s'est réuni en visioconférence le vendredi 29 août 2025 à 10h.

Étaient présents :

**Membres du Conseil départemental (2 voix chacun)**

Madame Sandra TOLLIS, Conseillère départementale du canton de Marenin Sud  
Madame Sylvie BERGEROO, Conseillère départementale du Canton Pays Tyrossais  
Madame Patricia BEAUMONT, Conseillère départementale du Canton Mont-de-Marsan 2  
Monsieur Christophe LABRUYERE, Conseiller départemental du canton des Grands Lacs

**Représentants des Collectivités membres**

Madame Françoise DOUSTE, Communauté de Communes des Grands Lacs  
Monsieur Jean-Pierre RIMONTEIL, Communauté de Communes des Grands Lacs  
Monsieur Bernard COMET, Communauté de Communes des Grands Lacs  
Madame Carmen THIEROT, Communauté de Communes des Grands Lacs  
Monsieur Jean-Richard SAINT-JOURS, Communauté de Communes de Mimizan  
Madame Eliane PUJOS, Communauté de Communes de Mimizan  
Monsieur Daniel PUJOS, Communauté de Communes de Mimizan  
Madame Corinne VERDIER-SLAWINSKI, Commune de Moliets-et-Maâ  
Monsieur Christian BOIREAU, Commune de Messanges  
Monsieur Sébastien FAISSOLLE, Commune de Soustons  
Monsieur Philippe MORICHÈRE, Commune de Tosse  
Madame Nadine DURU, Commune d'Ondres  
Monsieur Nicolas DOMET, Commune de Tarnos

**Absents excusés :** Monsieur Jean-Luc DELPUECH, Monsieur Éric BRETHES

**Absents :** MM. Nicolas IUNG, Jean-Michel DULER, Alexandre D'INCAU

**Ayant donné pouvoir :**

Madame Muriel LAGORCE à Madame Sylvie BERGEROO  
Monsieur Xavier FORTINON à Madame Sandra TOLLIS  
Monsieur Damien DELAVOIE à Madame Patricia BEAUMONT  
Madame Hélène LARREZET à Monsieur Christophe LABRUYERE  
Monsieur Jean MORA à Monsieur Christian BOIREAU  
Madame Coralie SEYS à Madame Corinne VERDIER-SLAWINSKI



**Assistaient à la réunion pour le Département des Landes :**

Madame Aurélie LAILHEUGUE, Secrétariat Général / Direction Générale Adjointe Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités  
Monsieur Jérôme LASALA, Secrétaire Général / Direction Générale Adjointe Transitions Ecologique, Energétique et Mobilités  
Monsieur Andoni ZUAZO, Responsable du Service Milieux Aquatiques / Direction de l'Environnement

\* \* \*

**Ordre du Jour**

- 1. Décision modificative n° 1-2025 et point sur l'avancement des opérations de travaux à Vielle-Saint-Girons et Seignosse**
- 2. Questions diverses**



Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte, ouvre la séance qui se déroule en visioconférence ce vendredi 29 août 2025 à 10h.

Elle procède à l'appel. Le quorum est atteint.

Madame Patricia BEAUMONT, Conseillère départementale du Canton Mont-de-Marsan 2, est désignée Secrétaire de séance.

Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte, s'assure que les membres présents ont tous reçu le procès-verbal de la séance du 4 avril 2025. Elle s'enquiert d'éventuelles observations.

#### **1. Décision modificative n° 1-2025 et point sur l'avancement des opérations de travaux à Vielle-Saint-Girons et Seignosse**

Jérôme LASALA et Andoni ZUAZO présentent ce dossier.

En Section de Fonctionnement, il est proposé les ajustements de crédits suivants :

- Ajustements des dépenses d'entretien des bassins dessableurs au vu des volumes à extraire concernés par le programme 2025 : + 550,00 € ;
- Ajustements des dépenses d'entretien des plans d'eau dans le cadre du dispositif de lutte contre la prolifération des plantes aquatiques envahissantes : - 65 860,00 € liés au fait qu'il ne soit pas nécessaire d'intervenir sur le site de Latécoère à Biscarrosse notamment ;
- Frais d'études et de recherche : - 5 302,51 €.

Les dépenses sont ainsi diminuées de 70 612,51 €. Pour préserver l'équilibre de cette Section, il y a donc lieu de réduire d'autant les montants prévisionnels des participations des Communes, Communautés de Communes et du Département à percevoir.

La Section de Fonctionnement 2025 passe ainsi de 280 361 € à 209 748,49 € (- 70 612,51 €).

En Section d'Investissement, il est proposé une hausse de 120 000 €, selon le détail suivant :

- Opérations relatives aux travaux d'aménagements des abords du lac de Parentis-Biscarrosse à Parentis-en-Born et de l'étang de Léon à Vielle-Saint-Girons (+ 120 000 €) pour tenir compte de l'avancement et même de la quasi finalisation des travaux et non d'une révision à la hausse de ceux-ci :

- ✓ Crédit de Paiement 2025 dédié aux travaux :
  - + 120 000 € pour la finalisation des travaux à Vielle-Saint-Girons,
  - + 1 380 € pour la finalisation des travaux à Vielle-Saint-Girons par transfert depuis le Crédit de Paiement dédié à l'Avance forfaitaire (- 1 380 €) ;

soit un total supplémentaire sur la ligne dédiée aux travaux de + 121 380 €, cette ligne passant ainsi de 296 500 à 417 880 €.

- Opérations relatives aux travaux d'aménagements des abords de l'étang Blanc à Seignosse :
  - ✓ Hausse du montant de l'Autorisation de Programme n° 4-2019 de 30 000 €, l'AP passant ainsi de 350 000 € à 380 000 € ;
  - ✓ Modification de l'échéancier des Crédits de Paiement : + 30 000 € en 2026 ;
  - ✓ Crédit de Paiement 2025 dédié aux travaux : + 34 780 € par transfert depuis le Crédit de Paiement dédié à l'Avance forfaitaire (- 25 000 €) et le Crédit de Paiement dédié aux frais de maîtrise d'œuvre (- 9 780 €) ;



le Crédit de Paiement dédié aux travaux passant ainsi de 169 400 € à 204 180 € afin de tenir compte ici du calendrier des travaux qui vont s'engager et qui se finaliseront fin 2025-début 2026.

Il est en parallèle proposé une modification à la hausse des recettes d'investissement selon le détail suivant :

- Ajustement des recettes issues des subventions de l'Etat, de la Banque des Territoires, de la Région, de l'Association Agrée de Pêche et de Protection du Milieu Aquatique de Seignosse : + 34 172,59 € ;
- Ajustement de la recette relative à l'Avance forfaitaire (opération d'ordre) : + 38 614,08 €
- Ajustement des participations du Département, des Communes et Communautés de Communes : + 47 213,33 €.

La section d'Investissement 2025 passe ainsi de 841 850,53 € à 961 850,53 € (+ 120 000 €).

Les participations des membres sont ajustées en conséquence.

Sandra TOLLIS présente ce rapport à l'adoption.

**Le Comité Syndical, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, et après en avoir délibéré, décide :**

- de voter la Décision Modificative n° 1-2025 telle que détaillée en annexe et qui s'équilibre en dépenses et en recettes de la manière suivante :
  - Section de Fonctionnement : - 70 612,51 €
  - Section d'Investissement : + 120 000,00 €.

## 2. Questions diverses

En l'absence de questions diverses, Sandra TOLLIS, Présidente du Syndicat Mixte, remercie l'ensemble des participants et intervenants et clôture la séance en indiquant que la date du prochain Comité Syndical sera arrêtée ultérieurement.

*L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 10 heures 45.*

Sandra TOLLIS  
Présidente du Syndicat Mixte

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Sandra TOLLIS'.

Patricia BEAUMONT  
Secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Patricia BEAUMONT'.